

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED SAUVY

Les partis politiques en Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 71 (1930), p. 81-90

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1930__71__81_0

© Société de statistique de Paris, 1930, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LES PARTIS POLITIQUES EN EUROPE

La situation des partis politiques, au point de vue de leurs forces respectives, est en même temps une des questions les plus importantes de l'histoire contemporaine et une des moins étudiées. Certes, à chaque consultation électorale, tout le monde suit avidement le dépouillement du scrutin et compare avec intérêt, sinon avec passion, la composition de la Chambre nouvelle à celle de la Chambre sortante. Mais la comparaison s'arrête là; seuls, les changements pouvant survenir immédiatement importent à l'opinion publique.

Il est cependant des plus instructifs de grouper les résultats dans le temps sur une assez longue période et de rapprocher les chiffres des divers pays.

Un mouvement dans le temps est généralement la résultante de trois composantes : la variation séculaire, la tendance du moment et le rythme saisonnier. Dans le cas qui nous occupe, ce dernier n'a pas une influence visible. Le moment de l'année où ont lieu les élections doit, cependant, selon toute probabilité, avoir une certaine importance. On a constaté que les révolutions éclataient plus facilement en été. Si l'on imagine un pays où les consultations électorales auraient lieu tous les mois, il est permis de supposer qu'on verrait plutôt les effectifs des partis de mécontents grossir en hiver à la saison rude pour diminuer au printemps. Mais ce n'est là qu'une hypothèse invérifiable.

La tendance du moment est la seule qui se dégage aux lendemains d'élection. Elle est cependant moins importante que la variation séculaire. On étudie celle-ci en observant les résultats sur une période aussi étendue que possible en négligeant les ressauts dus à des circonstances passagères. Seule, la variation séculaire permet d'établir des prévisions sur des bases sérieuses.

L'étude des partis sur une assez longue période présente quelques difficultés par suite de changements d'étiquette et de la formation de groupements nouveaux. Les seuls qu'il soit toujours possible de suivre dans leur évolution sont les partis bien constitués comme les conservateurs en Angleterre et surtout comme les socialistes et les communistes dans la plus part des pays.

La comparaison d'un pays à l'autre est encore plus délicate; pratiquement, elle a dû être limitée aux deux partis internationaux qui ont des programmes, sinon identiques, tout au moins similaires. Il n'a pas été possible de faire entrer dans le cadre de cette étude les pays extraeuropéens. Au Japon, le suffrage universel est entré depuis trop peu de temps en application; aux États-Unis, les partis ne correspondent aucunement aux nôtres. En Amérique du Sud, la situation est encore assez confuse. Enfin, dans les Dominions anglais, le parti travailliste ne peut pas être assimilé aux socialistes d'Europe. Il s'inspire surtout de considérations nationales en visant à protéger la main-d'œuvre contre l'immigration étrangère, mesure contraire à la doctrine socialiste.

Notre champ est ainsi bien limité; nous nous proposons maintenant de discuter une théorie, ou plutôt une opinion assez répandue, sur le sujet des partis politiques et qui repose sur les deux axiomes suivants :

1^o Les partis ont tous des hauts et des bas, et reviennent au pouvoir chacun à leur tour, suivant une sorte de mouvement de bascule;

2^o L'avènement d'un gouvernement socialiste n'entraîne pas dans la politique générale des changements aussi profonds qu'on pourrait le croire.

Avant de discuter ces deux points, nous allons passer rapidement en revue la situation politique dans les principaux pays d'Europe telle qu'elle se présente d'après la composition des Chambres basses (les Chambres hautes ont été laissées de côté).

En *Suède*, on trouve un parti conservateur fortement représenté qui, depuis l'introduction du suffrage universel en 1909, maintient sensiblement sa position. Il a environ 30 % du total des sièges. Par contre, le parti libéral a perdu beaucoup de place et les pertes qu'il a encourues n'ont pas été compensées par les gains du parti agraire, de formation récente. Notons, d'autre part, les progrès à peu près continus des socialistes qui, malgré un recul en 1928, constituent encore le parti le plus important avec 39 % des sièges. Enfin, il y a lieu de signaler l'existence d'un parti communiste qui recueille plus de 6 % du total des voix.

La situation de la Suède est des plus intéressantes en ce qu'elle se rapproche sensiblement de la moyenne des pays européens. Nous allons voir dans la suite un certain nombre de cas analogues.

En *Norvège*, on constate à peu près les mêmes tendances qu'en Suède; le parti agraire a toutefois une importance relative plus grande. D'autre part, le parti communiste semble en décroissance depuis la formation d'un « parti ouvrier », qui tente de grouper toutes les voix de la classe ouvrière.

Au *Danemark*, la situation est plus complexe, on constate toutefois des progrès constants des socialistes au détriment des partis bourgeois.

En *Allemagne*, les partis sont nombreux, grâce au système qui consiste à additionner les restes de toutes les circonscriptions pour avoir à certains sièges. On distingue surtout à l'heure actuelle : le parti national socialiste

ou raciste de Ludendorff, les nationalistes, les populistes allemands et bavaroises, le parti économique, le centre catholique, les démocrates correspondant sensiblement aux radicaux français, enfin les socialistes et les communistes. Le parti socialiste a une existence déjà longue en Allemagne, puisqu'il date de la création de l'Empire. Il a réalisé depuis sa fondation des progrès presque constants, a subi une ascension brusque en 1919, suivie d'une chute en 1924 et d'une reprise sensible en 1928.

Il faut signaler aussi l'importance du parti communiste, qui bénéficie, grâce à la proportionnelle intégrale d'un nombre de sièges correspondant exactement au nombre de ses voix. Le Reichstag est de toutes les Assemblées celle qui comprend la proportion la plus forte de communistes.

En *Autriche*, les comparaisons ne sont guère valables que depuis 1919; à cette date, le parti socialiste a comme en Allemagne poussé une pointe causée par le mécontentement de la défaite; après une réaction normale, il est revenu à son point le plus haut, si bien que ses partisans occupent 42 % des sièges de l'Assemblée nationale; le parti socialiste chrétien est d'importance équivalente avec 73 sièges; enfin, on note 9 membres de la Ligue des paysans et 12 nationalistes partisans du rattachement à l'Allemagne. Aucun communiste.

L'Autriche est un des rares pays, sinon le seul, où le dépouillement des bulletins est fait séparément suivant les sexes; on a constaté aux dernières élections de 1927, que les socialistes ne recueillaient que 40 % des voix féminines, contre 44 % des voix masculines.

En *Hongrie*, les partis de centre, petits bourgeois et paysans, ont une importance beaucoup plus grande qu'ailleurs. Les partis internationaux d'extrême gauche sont, par contre, faiblement représentés. Il en est de même en Roumanie, Bulgarie, Grèce, en Yougoslavie et en Pologne. Dans ces pays, la question de race ou de nationalité prime le plus souvent les considérations de politique intérieure. D'autre part, l'industrie est moins avancée que dans les pays occidentaux et la réforme agraire, qui a lieu dans plusieurs États, a enlevé au parti communiste de nombreux adeptes éventuels.

En *Tchécoslovaquie*, la situation politique est compliquée par l'existence de minorités nationales, dont la principale est allemande, de sorte que chaque parti est au moins dédoublé, à l'exception toutefois des communistes. Ceux-ci forment un groupe important (10 % environ de la Chambre) inférieur cependant à celui des sociaux-démocrates allemands et tchécoslovaques.

En *Finlande*, le parti socialiste occupe depuis longtemps une place importante, mais il ne semble pas en progression marquée, pas plus que le parti communiste. Il faut noter le fait très important, qu'en 1916 la majorité absolue s'est trouvée un moment acquise aux socialistes.

En *Suisse*, les partis moyens sont bien représentés; le parti radical démocratique réunit 29 % des suffrages; il existe en outre le parti des paysans et bourgeois, le parti de politique sociale et le parti libéral conservateur. Quant au parti conservateur catholique, il n'a recueilli que 21 % des suffrages en 1928. Les socialistes sont en progrès lents, mais réguliers et ont obtenu 27 % des suffrages et 25 % des sièges aux dernières élections.

On trouve en *Belgique* trois grands partis seulement : catholiques libéraux, socialistes. Les deux extrêmes sont les plus importants, de sorte que les libé-

raux éprouvent une certaine difficulté à maintenir leur position. Signalons encore la présence à la Chambre belge de quelques séparatistes flamingants et d'un communiste.

Aux Pays-Bas, décadence profonde du parti libéral; par contre, le parti socialiste, qui était presque inexistant, il y a vingt-cinq ans, vient maintenant immédiatement derrière le parti catholique avec 24 sièges sur les 100 que comprend la seconde Chambre néerlandaise.

En Angleterre, le scrutin uninominal à la majorité relative ne favorise pas la multiplication des partis. Pendant longtemps, conservateurs et libéraux ont été seuls à se disputer le pouvoir. L'apparition du parti travailliste a changé la face des choses. Le parti libéral a reculé et bien qu'il recueille encore un nombre important de voix, sa représentation à la Chambre des Communes est très réduite.

Les travaillistes ont gagné des voix à chaque élection; en 1929 ils sont parvenus, pour la première fois en tête, aussi bien au point de vue nombre de suffrages que nombre de sièges, mais cette fois encore, ils n'ont pu acquérir la majorité absolue.

Comme en Belgique, le parti libéral a du mal à défendre sa position, si bien qu'on a envisagé l'éventualité du retour au système des deux partis, qui seraient cette fois les conservateurs et les travaillistes. C'est l'aboutissement logique du mode de scrutin uninominal au premier tour.

Notons enfin que le parti communiste est à peu près inexistant en Angleterre.

La situation de la France est spéciale; la répartition des fortunes et surtout le morcellement de la propriété rurale ont favorisé la formation d'un grand parti de gauche, le parti radical, qui est à peu près sans équivalent dans les pays occidentaux; aussi les effectifs socialistes sont-ils moins élevés en France qu'ailleurs; le fait tient également à ce qu'une partie de la main-d'œuvre ouvrière est étrangère et ne participe pas au vote. Enfin le parti communiste est important, mais le scrutin uninominal ne lui assure pas au Parlement une représentation proportionnelle au nombre des suffrages recueillis.

D'autre part, l'existence d'une Chambre haute dont le rôle n'est pas purement platonique renforce encore le pouvoir des partis de centre; la situation de la France est ainsi tout à fait particulière.

Nous avons passé en revue tous les pays d'Europe à régime parlementaire, à l'exception des trois républiques baltes. Il est difficile de dresser un tableau résumant la situation actuelle. On peut cependant rapprocher les effectifs des partis internationaux dans les divers pays :

	Pourcentage des sièges			Pourcentage des voix		
	Socialistes	Communistes	Ensembles	Socialistes	Communistes	Ensembles
Angleterre.	38,6	»	38,6	46,6	»	46,6
Autriche	42,0	»	42,0	43,0	»	43,0
Suède.	37,0	6,4	43,4	39,1	3,4	42,5
Allemagne.	29,8	10,6	40,4	31,1	11,0	42,1
Norvège.	36,8	4,0	40,8	38,5	2,0	40,5
Finlande	28,3	12,0	40,3	30,0	10,0	40,0
Belgique	»	»	»	37,9	0,6	38,5
Danemark.	37,1	»	37,1	35,5	»	35,5
Tchécoslovaquie	»	»	»	20,2	10,3	30,5
Suisse.	27,4	»	27,4	25,3	»	25,3
France	18,1	11,4	29,5	16,8	2,4	19,2

La Hongrie, la Pologne et les États balkaniques ne figurent pas dans le tableau. On remarquera que la France vient au dernier rang au point des forces socialistes et communistes au Parlement. C'est cependant le pays qui compte le plus de voix communistes après la Finlande.

L'inégalité des effectifs communistes dans les divers pays est d'ailleurs un phénomène des plus remarquables. Dans certains, le parti est inexistant, dans d'autres, il groupe 10 % des électeurs; la différence peut être très forte même entre pays voisins et présentant des affinités, comme l'Autriche et l'Allemagne.

Ce qu'il faut retenir, en somme, de cette énumération, c'est le progrès général du parti socialiste, et l'affaiblissement fréquent des partis de centre. Nous reviendrons tout à l'heure là-dessus.

Le premier point que nous nous sommes proposé de discuter, est l'alternance des partis au pouvoir. Celle-ci a pu se produire un certain temps, mais nous avons constaté l'existence d'un mouvement séculaire ou à longue échéance, qui a pour effet d'amener un jour la rupture du mouvement oscillatoire, jusqu'alors régulier. Le cas le plus typique est celui de l'Angleterre.

Il reste à examiner le second point : l'avènement d'un gouvernement socialiste n'amène pas, dit-on, de grands changements dans la politique générale et surtout dans l'économie du pays.

On se base en général pour appuyer cette proposition sur le fait que dans plusieurs pays (Angleterre, Allemagne, Suède), le pouvoir a déjà été entièrement aux mains des socialistes. Effectivement, ceux-ci ont formé plusieurs cabinets, mais aucun d'eux n'a pu encore s'appuyer sur une majorité absolue approuvant ses doctrines. Les expériences tentées jusqu'à présent ne sont donc aucunement probantes. On a vu cependant en Finlande une majorité absolue socialiste. Mais c'était en 1916 dans un État qui n'avait pas encore sa pleine indépendance; là non plus, par conséquent, le Gouvernement n'avait pas les mains libres; d'ailleurs, quelques mois après, de nouvelles élections renversaient le sens de la majorité.

A plusieurs reprises, la proportion des socialistes s'est approchée du fatidique 50 %, mais ne l'a jamais atteint; si les progrès du parti doivent continuer, elle le dépassera à bref délai. Il n'est pas certain cependant que les progrès se poursuivent à la même cadence que jusqu'ici; le suffrage universel ne produit ses pleins effets que longtemps après son introduction. La classe ouvrière a manqué longtemps d'organisation et de ressources. Le jour où elle a eu l'un et l'autre, les progrès ont été rapides. Actuellement dans certains pays, il semble que le parti socialiste a fait presque son plein.

Il ne faut pas oublier cependant que des progrès même légers de sa part, peuvent entraîner un renversement de la situation. D'autre part, la concentration industrielle n'a pas encore dit son dernier mot, et l'émigration des campagnes vers les villes n'est pas arrêtée. Enfin, le socialisme gagne des voix parmi les agriculteurs. Ce phénomène est spécialement remarquable en France.

On doit donc s'attendre à voir un jour ou l'autre, peut-être très prochainement, le pouvoir passer dans un pays aux mains des socialistes. Il va sans dire que si ceux-ci appliquent intégralement leurs doctrines, il se produira des changements considérables. Il ne nous appartient pas ici d'apprécier à quel point ces changements doivent être craints ou souhaités. Toutefois, ce que l'on peut

de toutes façons redouter, c'est la rupture d'équilibre, le renversement brusque qui se produira à ce moment. Dans la plupart des pays industriels, nous l'avons vu (Angleterre, Suède, Belgique), l'effondrement des partis de centre rend très périlleux le passage d'un régime à l'autre. Dans une Chambre bien équilibrée, l'existence de partis centraux importants permettrait, en théorie du moins, d'assurer toutes les transitions nécessaires.

Si l'on admet que les électeurs se diviseront dans l'avenir en fractions sensiblement égales et que la tendance du moment fera pencher la balance, tantôt pour les socialistes, tantôt pour leurs adversaires, peut-on concevoir une alternance au pouvoir des deux partis à la façon des conservateurs et des libéraux en Angleterre? Le cas ne semble pas être le même. La divergence des doctrines semble vraiment trop profonde, dans le cas qui nous occupe. On ne peut assurément pas concevoir un passage fréquent de l'économie capitaliste à l'économie marxiste et vice versa. Une période de trouble serait donc à prévoir et nous ne croyons pas que personne puisse souhaiter voir son pays servir le premier de champ d'expériences.

Est-il permis de supposer toutefois que par un phénomène d'attraction mutuelle, les deux antagonistes rapprochent quelque peu leurs idées par des concessions réciproques? D'un côté — du côté droit si l'on veut — la chose est certaine: ce ne serait d'ailleurs que la continuation d'un mouvement commencé depuis longtemps. Le programme d'un conservateur d'aujourd'hui est beaucoup plus avancé que celui d'un politicien de même étiquette d'il y a trente ans et même d'il y a quinze ans. Les grandes réformes sociales en Angleterre ou en Allemagne ont été l'œuvre de gouvernements conservateurs.

De l'autre côté, une tentative de rapprochement est beaucoup moins facile; le parti adhère à la deuxième internationale et ne peut s'écarter trop de ses directives. En fait, on a constaté depuis la guerre de la part des socialistes, non une modification de doctrine, mais un changement de tactique et une orientation vers des méthodes constitutionnelles. L'écart entre collectivistes et non collectivistes est encore très grand.

Le changement qu'entraînerait l'avènement du parti socialiste serait particulièrement dangereux dans le cas où leur succès serait inattendu. L'opinion publique ne serait pas préparée à cette éventualité et le pays ressentirait alors non un glissement, que certains peuvent juger favorable, mais un véritable choc, une révolution, avec les démolitions qu'elle comporte. Le chef du Gouvernement au pouvoir aura alors une responsabilité immense. Il pourra peut-être se souvenir utilement qu'il n'est que le second chef d'un Gouvernement socialiste et que le premier s'est appelé Kerenski.

Alfred SAUVY.

DISCUSSION

M. BOURDON, vivement intéressé par l'exposé de M. SAUVY, signale tout d'abord que certaines étiquettes ne correspondent pas à la position exacte du parti qu'elles désignent et de ce fait, peuvent fausser légèrement les résultats statistiques.

Ainsi en Allemagne, les populistes allemands représentent l'ancien parti national-libéral, soit la grande industrie et les populistes bavarois sont l'aile droite du centre catholique : on ne peut les réunir.

En Autriche, le parti chrétien social, autrefois assez avancé est devenu dès avant la guerre, un parti de droite par suite de l'annexion de l'ancien parti catholique-conservateur.

En Suisse enfin, le parti catholique formait jadis la droite que constitue aujourd'hui le parti des paysans et bourgeois, parce que la question religieuse ne compte presque plus dans la politique suisse.

M. SAUVY s'est efforcé dans sa communication de dégager les tendances politiques profondes des nations européennes. Ne vaudrait-il pas mieux pour cela, se livrer à une statistique des suffrages, plutôt que des sièges attribués, ces derniers dépendant essentiellement de la législation électorale.

C'est ainsi qu'en Allemagne de 1871 à 1919, la répartition des sièges était restée la même alors que la population avait émigré vers les villes. Des circonscriptions comptant initialement 100.000 habitants n'en comptait plus en 1919 que la moitié, alors que d'autres, comprenant d'importants centres urbains, avaient quintuplé leur population. Il s'en est suivi lors de la réforme électorale de 1919, des gains considérables pour certains partis sans aucun gain de voix. De même dans les pays à système majoritaire, il suffit de très peu de voix pour amener un changement important dans la répartition des sièges.

Toutefois si la statistique des suffrages présente des avantages incontestables, elle ne va pas sans de grandes difficultés. Elle porte sur les bulletins de vote dont la présence dans les urnes résulte surtout dans certains pays de fraudes électorales fréquentes et dans d'autres, d'une pression administrative, facilitée par exemple par la publicité du vote (système Hongrois, sauf pour quatre villes).

Après avoir éliminé ces exceptions pas très rares, il reste à mesurer une donnée psychologique qui est le sentiment des électeurs. Ce sentiment peut être instable. En Angleterre, il existe un groupe flottant important qui vote différemment selon les circonstances. En France, au contraire, les sentiments politiques plus forts conduisent à une stabilité plus grande. Les élections de 1919 semblent infirmer cette dernière assertion, mais il faut noter que l'on appliquait pour la première fois, un nouveau système électoral qui a modifié la répartition des sièges bien plus que le nombre des suffrages attribués à chaque parti.

Cette stabilité française correspond à une répartition géographique des partis à peu près constante, depuis 1849 tout au moins.

Même dans les pays d'élections libres l'organisation des partis peut faire obstacle à la manifestation de certains sentiments : on a soutenu qu'il en était ainsi pour le sentiment francophile que professent malgré tout beaucoup d'Anglais en ce moment encore.

Certains groupes veulent à la fois deux choses que l'on ne peut réaliser ensemble et se réduisent ainsi à l'impuissance : ainsi le parti tory en Angleterre de 1714 à 1760.

Enfin les sentiments peuvent varier dans un parti ; c'est ainsi qu'en France, les révolutionnaires de 1789 et de 1848 étaient patriotes et même belliqueux, alors que les partis révolutionnaires sont aujourd'hui pacifistes.

M. CADOUX, par l'exemple du parti socialiste considéré en 1848, en 1871 et de nos jours, confirme ce dernier point. D'autre part, il fait remarquer que le vote pour un parti, n'implique pas toujours l'adhésion à son programme, et peut être simplement la conséquence d'un mécontentement ce qui crée une nouvelle difficulté pour connaître les sentiments du corps électoral.

M. RAZOUS remarque que M. SAUVY a distingué dans sa communication, trois partis : celui des conservateurs, celui des libéraux ou radicaux et le parti socialiste-communiste.

Ceci peut être considéré comme une première approximation mais en réalité le nombre des partis est, de beaucoup plus important et si l'on veut jalonner le passé pour avoir une idée de ce que pourra être l'avenir, il faut considérer les principes des divers groupements politiques.

C'est ainsi qu'en France, il faudrait tenir compte de nombreux partis tirant leur origine des facteurs religieux, philosophiques, économiques ou sociaux. Il faut aussi faire intervenir les conjonctions de groupes, ces conjonctions étant motivées par des points communs de programme, ou bien par des idées d'apaisement ou encore par des intérêts électoraux.

Pour faire par exemple la statistique des partis politiques en France et essayer de prévoir l'action parlementaire, il faudrait distinguer notamment : les députés qui ayant été élus par une majorité catholique défendent les principes religieux de leurs mandants, les républicains progressistes qui font passer au premier plan l'intérêt national et le développement économique du pays, les républicains démocrates qui acceptent toutes les libertés politiques et économiques compatibles avec la grandeur de la France, et qui considèrent les idées religieuses comme des questions de conscience individuelle, qu'il faut respecter et surtout ne pas brimer, le parti des indépendants de gauche qui sont des républicains nationaux à tendance radicale; le parti radical et radical socialiste dont le programme, commandé par un matérialisme philosophique, conduit ses représentants à une lutte contre l'action religieuse catholique, les républicains socialistes plus tolérants que les radicaux socialistes en matière religieuse et désireux d'accomplir de nombreuses réformes sociales, sans porter toutefois atteinte à ce levier de la production qu'est la propriété individuelle; les démocrates populaires qui sont des catholiques socialisants; les socialistes unifiés qui veulent substituer un étatisme plus ou moins développé à la propriété individuelle et à la liberté dans la production enfin les communistes, qui aspirent à un collectivisme intégral, dans lequel une dictature prolétarienne a la prétention d'assurer le bonheur des classes populaires.

Mais les partis s'apparentent lorsqu'il s'agit de voter certaines réformes. C'est ainsi que lorsqu'il s'agit des libertés religieuses, le parti catholique obtient l'appui des républicains nationaux (progressistes et démocrates), des démocrates populaires et même de quelques républicains socialistes. Pour des réformes fiscales et de dépenses budgétaires, allant quelquefois à l'encontre de la situation financière, les partis radical socialiste et socialiste, trouvent des alliés parmi les démocrates populaires. Dans certains pays étrangers il s'est constitué un parti agraire, et c'est ce parti aidé par les socialistes qui a obtenu notamment en Lettonie, en Lithuanie, en Finlande, en Roumanie et en Hongrie, la

dépossession indemnisée d'une manière plus ou moins équitable des grands biens immobiliers et le partage des terres.

Toutefois en France, comme dans la plupart des pays à suffrage universel plus ou moins étendu, il faut classer les représentants de chaque parti, non pas tant d'après l'étiquette qu'ils ont pris devant le corps électoral, mais d'après les opinions dominantes des électeurs qui les ont désignés. On peut aussi classer les membres du Parlement non pas tant d'après les groupes et poussières de groupes, créés parfois au Parlement en vue d'intérêts parfois particuliers, mais d'après les nombres de ces représentants qui adhèrent aux fédérations extra-parlementaires, dont l'action s'exerce aussi bien au cours des campagnes électorales que dans l'intervalle qui sépare les campagnes.

M. SAUVY répond aux remarques qui lui ont été faites :

Il signale tout d'abord qu'à son avis, la doctrine du parti socialiste rend possible la comparaison dans les 50 dernières années de ses effectifs. Par ailleurs, il ajoute que la réforme agraire n'a nullement été réclamée par les partis socialiste et communiste.

M. Georges VALOIS riposte à M. SAUVY, qu'il ne lui paraît pas que le parti socialiste de 1900 soit comparable au parti actuel.

Alors qu'il était en 1900 nettement révolutionnaire, il estime qu'actuellement, il s'apparente au parti radical socialiste avec une tendance socialisant, tout à fait dépourvue de la vigueur d'autrefois.

La doctrine exprimée reste sensiblement la même, mais les effectifs socialistes ont changé de nature.

Tout d'abord les dirigeants n'ont plus la même confiance dans l'institution, ni dans les moyens de la réaliser.

D'autre part, les électeurs socialistes n'adhèrent plus à la doctrine, mais au parti.

Une fraction de l'effectif socialiste est composée en effet de petits propriétaires ruraux touchés simplement par l'appui que le parti leur donne contre les organes collectifs (compagnie d'engrais, d'électricité, de matériel mécanique), avec lesquels les paysans sont maintenant constamment en rapport.

M. VALOIS en conclut que le pourcentage des socialistes pourrait dépasser 50 % sans pour cela qu'il soit possible au parti d'appliquer ses doctrines.

M. BOURDON confirme par l'exemple de l'Allemagne et de la Tchécoslovaquie que, conformément à une précédente remarque de M. SAUVY, le parti socialiste-communiste ne recherche nullement l'application de la réforme agraire.

A ce sujet, M. le général RAYNAL ajoute :

Dans les pays de l'Europe orientale où j'ai pu faire quelques observations : Pologne, Lithuanie, Lettonie, j'ai nettement constaté que la réforme agraire y a revêtu, à l'inverse de la Russie, un caractère absolument anticommuniste. Elle a eu, au contraire, pour but de renforcer les éléments nationaux.

Les dirigeants de ces pays se sont proposés :

a) De retirer la grande propriété aux allogènes, ce surtout, en Lithuanie, aux grands propriétaires allemands et polonais, et en Lettonie aux grands propriétaires allemands et russes;

b) de transformer un grand nombre d'ouvriers agricoles, déjà propriétaires

de parcelles minuscules, en véritables cultivateurs, les dits dirigeants estimant que la création d'une forte classe de petits propriétaires, serait la meilleure barrière contre la propagande communiste venant de Russie.

Dans la Pologne même, au cours d'un séjour de plusieurs années je n'ai jamais constaté, ni entendu dire que les échecs, d'ailleurs très rares, de cette petite propriété aient pu accroître en quoi que ce soit l'émigration. Cette dernière résulte avant tout d'un excédent régulier de population dont le pays ne peut, en l'état économique actuel, employer l'activité.

M. SAUVY répond à M. VALOIS que la logique collective diffère profondément de la logique individuelle; il se pourrait fort bien qu'en cas de majorité socialiste, la doctrine soit appliquée bien que les électeurs ne l'approuvent pas entièrement.

Il est bon de noter d'autre part que les partis internationaux doivent plus ou moins se conformer aux idées directives.

M. le président remarque que les seules statistiques complètes, publiées l'ont été par l'Europe centrale. Ces statistiques l'ont vivement frappé par l'application d'un principe primordial : la différence entre les partis temporaires, fondés sur une aspiration spéciale et les partis généraux répondant aux besoins de toute la vie nationale.

Il y a en effet certains partis dont le programme ne comporte qu'une catégorie d'aspirations. Par exemple, il existait autrefois en Allemagne un parti alsacien, un parti danois, un parti polonais. A un autre point de vue, il existe des partis purement agraires.

Toutes les statistiques de ces pays apportent un soin particulier à différencier ces partis de ceux qui ont une doctrine politique générale, répondant à toutes les aspirations de la vie économique d'un peuple.

Il n'y aura de bonne statistique que si l'on distingue ainsi l'évolution de ces partis très différents. Très lente dans les partis limitant leur programme à une ou deux revendications, cette évolution est extrêmement rapide pour les partis généraux. Certains de ces derniers soutiennent même les idées qu'ils combattaient autrefois. L'exemple déjà donné des conservateurs en France en est une preuve.

Il faut donc faire partout cette distinction pour baser de bonnes statistiques. On ne peut d'ailleurs pas juger exactement de la puissance des partis, ni par le nombre d'élus, ni même par le nombre d'électeurs, ni également à celui des cotisants.

M. le Président remercie ensuite M. SAUVY qui a complété sa causerie par des explications parfaitement claires, et il remercie également les collègues qui ont permis une discussion tout à fait intéressante.
